



Vigilance incendie



LES SAUVEVIEUX
**TOUS VIGILANTS
FACE AU FEU !**
EN CAS DE RISQUE D'INCENDIE - UN QUARTIER SÛR

Les incendies sont la première cause de mortalité et de destructions matérielles en France. Ils sont la première cause de sinistres en France. Ils sont la première cause de sinistres en France.



Prévenir - Éviter
Ne pas fumer dans les lieux publics.
Ne pas laisser de feu brûler sans surveillance.
Ne pas laisser de feu brûler sans surveillance.



Se protéger
Installer des détecteurs de fumée.
Installer des extincteurs.
Installer des extincteurs.



Ne pas fumer dans les lieux publics
Ne pas fumer dans les lieux publics.
Ne pas fumer dans les lieux publics.



Ne pas laisser de feu brûler sans surveillance
Ne pas laisser de feu brûler sans surveillance.
Ne pas laisser de feu brûler sans surveillance.



Ne pas laisser de feu brûler sans surveillance
Ne pas laisser de feu brûler sans surveillance.
Ne pas laisser de feu brûler sans surveillance.



Ne pas laisser de feu brûler sans surveillance
Ne pas laisser de feu brûler sans surveillance.
Ne pas laisser de feu brûler sans surveillance.

Apprenez à reconnaître les risques et à les éviter.
Apprenez à reconnaître les risques et à les éviter.

APPRENDRE À RECONNAÎTRE LES RISQUES ET À LES ÉVITER.
APPRENDRE À RECONNAÎTRE LES RISQUES ET À LES ÉVITER.



VILLAGE DE MONCAUP



TOUS VIGILANTS FACE AU FEU !

Cet été, un petit geste prudent = un grand risque évité !

Pendant les jours de forte chaleur et de vigilance météo incendie, chacun peut agir simplement pour protéger le village. Voici nos réflexes malins à adopter à la maison, au jardin et en balade !



Chaleur = prudence !

Plus il fait chaud et sec, plus un petit feu peut vite dégénérer. On redouble d'attention, même dans son jardin.



Barbecue sous surveillance

On ne laisse jamais un barbecue sans surveillance, et on l'éteint complètement après usage.



Pas de feu de déchets verts

Branches, feuilles, tontes... direction la déchetterie ou le compost, jamais le brasier !



Mégots dans la poche

Un mégot mal éteint peut suffire à tout embraser. On l'écrase et on le jette à la poubelle.



De l'eau à portée de main

Un seau, un tuyau ou un extincteur près de chez soi, ça peut faire toute la différence.



En cas de doute, on appelle

Un départ de feu, même petit ? On prévient tout de suite le 18 ou le 112.

**Un incendie commence souvent par un petit geste du quotidien.
Ensemble, restons vigilants toute la saison !**



SITE DU CALEM — ESPACE NATUREL

FEUX ET BARBECUES INTERDITS

Barbecue en dur — usage interdit en période de vigilance météo incendie très élevée (rouge)

Conformément à l'arrêté préfectoral du 9 juillet 2026 portant restriction temporaire d'accès et réglementation de l'usage de matériels ou engins susceptibles d'occasionner des risques de feu de végétation, applicable sur l'ensemble du territoire de la Haute-Garonne jusqu'au 1er septembre 2026, **tout apport de feu, y compris l'utilisation de ce barbecue, est interdit** dès lors que le département est placé en vigilance **très élevée (rouge)** par la cellule météo des forêts de Météo-France.

CE QUI EST INTERDIT EN VIGILANCE ROUGE

- Allumer un feu ou utiliser ce barbecue, quel que soit le combustible (bois, charbon, gaz) ;
- Le camping sauvage et tout apport de feu dans les espaces naturels environnants ;
- L'utilisation de tout appareil pouvant produire une étincelle ou un échauffement entre 12h et 20h.

Comment savoir si on est en vigilance rouge ?

Le niveau de risque est fixé chaque jour par Météo-France selon la température, le vent, l'humidité et l'état de sécheresse de la végétation. Renseignez-vous en mairie de Moncaup avant toute utilisation du site.

En cas de doute

Par précaution, en cas de fortes chaleurs, de vent ou de sécheresse, abstenez-vous d'utiliser le barbecue, même hors vigilance rouge officielle.

**Toute infraction est passible de l'amende prévue pour les contraventions de 4e classe
(art. R.163-2 du code forestier)**